**ACCORD-cADRE**

**DGITM-DTFFP-SF3-29-2024**

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**A – Objet de l’acte d’engagement**

**** Objet de l’accord-cadre

Mission d’assistance et de conseil financier auprès de la sous-direction des services ferroviaires pour le projet de liaison ferroviaire « CDG Express ».

Cet acte d’engagement correspond à l’ensemble de l’accord-cadre.

**B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire**

## B1 – Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché à savoir :

* l'acte d'engagement (AE) complété, daté et signé par une personne habilitée à engager le Titulaire et son annexe, à savoir le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
* le cahier des clauses particulières (CCP) et ses éventuelles annexes ;
* le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles approuvé le 30 mars 2021 (CCAG-PI) ;
* l'offre technique du Titulaire et ses éventuelles annexes ;
* le cas échéant, les actes spéciaux de sous-traitance et leurs éventuels actes modificatifs, postérieurs à la notification de l'accord-cadre.

En cas de contradiction ou de différence, les pièces de l'accord-cadre prévalent entre elles dans l’ordre où elles sont mentionnées ci-avant.

et conformément à leurs clauses,

**Le signataire**

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans l’annexe financière (BPU) joint au présent document.

## B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations (en cas de groupement d’opérateurs économiques)

Pour l’exécution de l’accord-cadre, le groupement d’opérateurs économiques est :

*[Cocher la case correspondante.]*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Conjoint |  | OU | Solidaire |  |

## B3 – Compte (s) à créditer

*[Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.]*

**** Nom de l’établissement bancaire

*[Indiquer le nom commercial de l’établissement bancaire]*

**** Numéro de compte

*[Indiquer le numéro de compte à créditer]*

## B4 – Avance *(articles R. 2191-3 à R. 2191-5 du code de la commande publique)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Je renonce au bénéfice de l'avance |  |  | NON |  | OUI |

*[Cocher la case correspondante.]*

## B5 – Durée de l’accord-cadre

La durée de l’accord-cadre est de 24 mois (2 ans) et court à compter de sa date de notification.

Il peut être reconduit 1 fois par tacite décision pour une durée de 24 mois (2 ans).

En cas de non-reconduction, le pouvoir adjudicateur doit en informer au moins deux mois avant la date anniversaire de reconduction sa décision de ne pas poursuivre l’accord-cadre. Cet envoi doit passer par la plateforme PLACE. L'accusé de réception de la plateforme vaut notification de la non-reconduction au titulaire. Celui-ci ne peut prétendre à une quelconque compensation en cas de non reconduction.

**C - Signature de l’accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement**

## C1 – Signature de l’accord-cadre par le titulaire individuel

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire\*** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

*(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.*

## C2 - Signature de l’accord-cadre en cas de groupement

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

**D - Identification et signature de l’acheteur**

#  Désignation de l’acheteur

Le pouvoir adjudicateur, au sens de l'article 2 du CCAG-PI, est le :

Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD)

Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM)

Direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports (DTFFP)

Sous-direction des services ferroviaires (SF)

Tour Séquoia

1 place Carpeaux

92055 La Défense Cédex

**** Nom, prénom, qualité du signataire de l’accord-cadre

Le pouvoir adjudicateur est représenté par Madame Floriane TORCHIN, directrice des transports ferroviaires et fluviaux et des ports ou son représentant.

**** Personne(s) habilitée(s) à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-59 à R. 2191-62 du code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances)*:*

Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD)

Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM)

Direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports (DTFFP)

Sous-direction des services ferroviaires (SF)

VIEU-DELAYE Aline, Cheffe de Projet CDG Express, SF3

Delphine FAUSSURIRER, Cheffe de bureau des opérateurs et infrastructures de transport collectif en IDF, SF3

1 place Carpeaux

Tour Séquoia

92055 La Défense Cedex

Courriels :

[aline.vieu-delaye@developpement-durable.gouv.fr](mailto:aline.vieu-delaye@developpement-durable.gouv.fr)

delphine.faussurier@developpement-durable.gouv.fr

**** Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

Service du contrôle budgétaire et comptable ministériel du MPTD

DCM - Service facturier

La Grande Arche

Paroi sud

92055 LA DÉFENSE CEDEX

Téléphone : 01 40 81 67 17

Courriel : DCM@developpement-durable.gouv.fr

**** Imputation budgétaire

Origine du financement : Budget de l'État – Programme 203

**Pour l’Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l’autorité chargée du contrôle financier.)*

A Paris,